Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 056-215601329-20260522-DELIB18180526-DE

Délibération n° 2026-1805-18

COMMUNE DE MEUCON

Conseil Municipal du 18 mai 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 19
Présents : 19
Votants : 19

Convocation :
Du 13/052026

Affichage : 21/05/2026

L'An deux mille vingt-six, le 18 mai à 20 heures 30
Le conseil municipal de la commune de Meucon, dûment convoqué le 13 mai 2026, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierrick MESSAGER, Maire.

Etaient présents : Pierrick MESSAGER, Gaëlle GUILLO, Jacques LE METAYER, Maxime PERRIN, Marina HERVE, Cécile LE MOUEL, Antoine BERTHO, Taïbou CARADEC, Cécile DANIEL, Jeanne-Françoise DAGORNE, Françoise DELATTRE, Dominique GUEMENE, Karine LE CORFF, Estelle LEPIOUFF, Jérôme LE QUINTREC, Sébastien MAURY-KERVELLA, Jean-Eric MALOLEPSZY, Marc MORIO, Pierre PAYS

Absents – Excusés :

Secrétaire de séance : Jeanne DAGORNE

18 – TARIFS SEJOURS VACANCES D'ETE ALSH ET ESPACE JEUNES
Rapporteur : Madame Gaëlle GUILLO, adjointe au maire

Le service enfance - jeunesse propose pour cet été l'organisation de plusieurs séjours. Ces tarifs ont été étudiés par la commission enfance - jeunesse qui a émis un avis favorable à leur application.

Public : ALSH (5 – 6 ans)
ETE 2026 : « Mon premier séjour » - accrobranche, balade à la plage, veillée à thème, nuitée dans le centre de loisirs
Dates : du jeudi 9 juillet à 9h au vendredi 10 juillet 18h
Nombre de places : 8
Lieu : Meucon
Transport : Bus de ville + mini bus Résidence Mareva
Encadrement : 2 accompagnateurs diplômés

Tranches QF	Participation de la commune	Total après Déduction
T1 - 0 à 800 €	45 %	**52 €**
T2 - 801 à 1000 €	40 %	**57 €**
T3 - 1001 à 1200 €	35 %	**62 €**
T4 - 1201 à 1400 €	30 %	**66 €**
T5 - 1401 à 1600 €	25 %	**71 €**
T6 - Supérieur à 1601 €	20 %	**76 €**

Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 056-215601329-20260522-DELIB18180526-DE

Public : ALSH (7 – 8 ans)
ETE 2026 : « Le séjour à la ferme » - Soins aux animaux, jeux buissonniers, veillée à thème, nuitées sous tente
Dates : du mercredi 15 juillet à 9h au vendredi 17 juillet 18h
Nombre de places : 12
Lieu : Ferme de Brémelin (56420 GUEHENNO)
Transport : Car
Encadrement : 2 accompagnateurs diplômés

Tranches QF	Participation de la commune	Total après Déduction
T1 - 0 à 800 €	45 %	89 €
T2 - 801 à 1000 €	40 %	97 €
T3 - 1001 à 1200 €	35 %	105 €
T4 - 1201 à 1400 €	30 %	113 €
T5 - 1401 à 1600 €	25 %	122 €
T6 - Supérieur à 1601 €	20 %	130 €

Public : ALSH (9– 11 ans)
ETE 2026 : « Au camping » - Surf, jeux sur plage, course d'orientation, veillée à thème, nuitées sous tente
Dates : du mardi 21 juillet à 9h au vendredi 24 juillet 18h
Nombre de places : 16
Lieu : Camping Clohars Carnoet, 29360
Transport : Car
Encadrement : 2 accompagnateurs diplômés

Tranches QF	Participation de la commune	Total après Déduction
T1 - 0 à 800€	45%	**108 €**
T2 - 801 à 1000€	40%	**117 €**
T3 - 1001 à 1200€	35%	**127 €**
T4 - 1201 à 1400€	30%	**137 €**
T5 - 1401 à 1600€	25%	**147 €**
T6 - Supérieur à 1601€	20%	**157 €**

Public : espace jeunes (11 – 17 ans)
Juillet : « Bivouac Sport Santé » - Pickle Ball, Tir à l'arc, Atelier nutrition, Modélisme, Kick boxing, Golf, Course d'orientation, Gestion de l'agressivité, Relation garçon filles, veillée à thème
Dates : du mardi 21 juillet à 9h au vendredi 24 juillet 18h
Nombre de places : 12
Lieu : Peaule
Transport : Mini bus
Encadrement : 2 accompagnateurs diplômés

Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 056-215601329-20260522-DELIB18180526-DE

Tranche QF	Participation de la commue	Total après déduction
T1- 0 à 800€	50%	73,00 €
T2- 801€ à 1000€	45%	81,00 €
T3- 1001€ à 1200€	40%	88,00 €
T4- 1201€ à 1400€	35%	96,00 €
T5- 1401€ à 1600€	30%	103,00 €
T6 Supérieur à 1601€	25%	111,00 €

Public : espace jeunes (11 – 17 ans) - Jeux de camping, Cobac Parc, visite de Saint Malo, Pêche, veillée à thème
Dates : du lundi 6 juillet à 9h au vendredi 10 juillet 18h
Nombre de places : 12
Lieu : Camping au bocage du lac, 22270 Jugon-les-Lacs
Transport : Mini bus
Encadrement : 2 accompagnateurs diplômés

Tranche QF	Participation de la commue	Total après déduction
T1- 0 à 800€	50%	148,00 €
T2- 801€ à 1000€	45%	163,00 €
T3- 1001€ à 1200€	40%	178,00 €
T4- 1201€ à 1400€	35%	192,00 €
T5- 1401€ à 1600€	30%	207,00 €
T6 Supérieur à 1601€	25%	222,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents approuve les séjours et leurs tarifs tels que définis ci-dessus.

Fait et délibéré en ces jour, mois et an.

Pour extrait conforme
Pierrick MESSAGER, Maire

Certifié exécutoire :
Reçu en Préfecture le
Publié ou notifié le
Le Maire.